

DECISION n° 2023-433

Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'INSA Rennes,

Vu le règlement intérieur de l'INSA Rennes,

Vu le PV de dépouillement du conseil de composante INSA/IRMAR du 26/10/2023 ;

Décide :

Article 1 : Monsieur Jean-François DUPUY, professeur des universités – classe exceptionnelle, est nommé responsable de la composante INSA/IRMAR à compter du 1^{er} décembre 2023, et ce pour une durée de quatre ans.

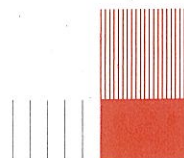
Article 2 : Le directeur et l'agent comptable de l'INSA Rennes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Le 27/10/2023,

Le directeur,



Vincent BRUNIE



ELECTION DU DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE IRMAR –INSA

Vote du 26/10/2023

Procès verbal de dépouillement

Nombre d'électeurs : 7

Nombre de votants : 7

Candidats :

Jean-François DUPUY

Résultat des votes :

Jean-François DUPUY 7

Abs : 0

Nul : 0

Rennes, le 26/10/2023

Election Directeur Composante

Vote 25/10/2023

BELMILOUDI	Aziz	
CAMAR-EDDINE	Mohamed	
GARES	Valérie	
ENAGNON-LASSOUNON	David	
HADDOU	Mounir	
HARLOQUE	Daviane	
LEY	Olivier	